Fonds d'aide à la création et à la production cinéma et audiovisuel en Normandie

Le Fonds d'aide à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle de la Région Normandie est inscrit dans la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée qui lie l'État (DRAC), le Centre National du Cinéma et la Région Normandie pour la période 2023-2025.

Objectifs

La Région Normandie, la Direction régionale des affaires culturelles et le Centre national du cinéma et de l'image animée souhaitent renforcer la lisibilité et la cohérence de leur politique en matière de cinéma, audiovisuel et multimédia, et plus largement, des images. Il s'agit d'accompagner la filière professionnelle en encourageant la mise en place d'écosystèmes locaux et le développement d'une économie de la création, et de favoriser l'articulation entre politique culturelle et politique de développement économique. Le CNC et la Région interviennent ensemble dans le cadre du Fonds d'aide pour contribuer à la diversité culturelle, au renouvellement de la création, à l'émergence des talents locaux en matière cinématographique et audiovisuelle.

La Région Normandie confie à l'association Normandie Images la gestion et la mise en œuvre du Fonds d'Aide cinéma et audiovisuel depuis le 1er janvier 2018 dans le cadre des modalités exposées dans le Règlement Cadre d'intervention , disponible sur le site de Normandie Images (lien ci-dessus).

Caractéristiques de l'aide

L’attribution des aides du Fonds de soutien cinéma et audiovisuel de la Région Normandie est soumise aux dispositions du Règlement général d’exemption par catégorie (RGEC) n°651/2014 de la Commission européenne du 17 juin 2014 publié au Journal officiel de l’Union Européenne le 26 juin 2014 et déclarant certaines catégories d’aides compatibles avec le marché intérieur, excepté pour l’aide au programme de développement des structures de production qui relève de l’Article L1511-2 du Code Général des Collectivités territoriales et s’inscrit dans le cadre du règlement communautaire n°1407/2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l’Union Européenne aux aides *de minimis*.

Contacts

Contacts

Normandie Images : Nuria RODRIGUEZ

nuriarodriguez@normandieimages.fr

Normandie Images : https://www.normandieimages.fr/index.php

Normandie Images : Fanny CHÉREAU

fannychereau@normandieimages.fr

Normandie Images : https://www.normandieimages.fr/index.php

Normandie Images : Ludivine ROGER

Assistante

02 35 70 70 41

ludivineroger@normandieimages.fr

Normandie Images : https://www.normandieimages.fr/index.php

Benoit Pétel

Direction de la Culture et du Patrimoine

Service industries culturelles, arts visuels, territoires et droits culturels

Chargé de projets industries culturelles

02 35 52 21 39

Pour toute question relative au livre et au cinéma